



## à l'élection des Membres du C.S.E.

## Civilité, Nom et Prénom du demandeur :

→ Merci de préciser le ou les collèges 2 et/ou 3, et le Siège : Titulaire et/ou Suppléant(e)

Attention : il ne peut y avoir plus de candidats que de sièges en respectant impérativement la parité si 2 sièges et plus dans un collège mixte une candidature individuelle n'est PAS POSSIBLE)

Date et Heure limite du dépôt des Listes (cf. PAP) : >

Nom et Prénom de l'adhérent devant déposer les listes en main propre :

-

Nom et adresse de l'Etablissement concerné : <u>Effectif en ETP : \_ \_ \_ \_ \_ salariés</u>

→ →

Civilité, Nom et Prénom du DRH: →

## \*\*\*\*TRES IMPORTANT\*\*\*\*

- ➡ IMPÉRATIF: Joindre une copie du Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)
- Aucune désignation ne pourra être effectuée pour un adhérent qui <u>ne serait pas à jour</u> de cotisation.
- Merci <u>de remplir la totalité</u> du questionnaire et de fournir les documents demandés car la rapidité et la prise en compte de votre demande en dépendent.
- Adresser ces documents à l'adresse suivante : <u>designation.sni2a@gmail.com</u>

  Et <u>de mettre</u> en Copie : <u>secretariat.sni2a@gmail.com</u>